

## DE L'EAU POUR LES PAUVRES À PORT-AU-PRINCE, HAÏTI

Véronique Verdeil \*

**RÉSUMÉ.** L'explosion urbaine de Port-au-Prince s'est accompagnée de la prolifération des bidonvilles et de la dégradation des conditions de vie de ses habitants. Le service public d'eau potable, très déficient, s'est doublé de formes multiples d'alimentation en eau. Un programme de bornes-fontaines payantes commence à changer le paysage et la vie de certains quartiers défavorisés, qui expérimentent par la gestion de ce nouveau service, à la fois public et communautaire, la voie d'une intégration à la ville.

• BIDONVILLES • BORNES-FONTAINES •  
GESTION DE L'EAU • PORT-AU-PRINCE •  
SERVICE PUBLIC

**ABSTRACT.** The urban growth of Port-au-Prince has led to the proliferation of shantytowns and deterioration of people's living conditions. The public drinking water utility is extremely inefficient and people have had to develop various other ways to obtain water. A project introducing a system of user-pay standposts has been changing the landscape and life of some poor areas. Through the public and community management of this new service, the urban poor are experimenting a means to integration with the city.

• PORT-AU-PRINCE • PUBLIC UTILITY •  
SHANTYTOWNS • STANDPOSTS • WATER  
MANAGEMENT

**RESUMEN.** La explosión urbana de Puerto Principe se ha desarrollada con la degradación de las condiciones de vida de sus habitantes y la multiplicación de barriadas. El servicio público de agua potable, muy deficiente, ha sido doblado por múltiples formas de distribución. Un programa de fuentes con peaje esta empezando a cambiar el paisaje y la vida de algunos barrios pobres, los cuales, con el manejo de este servicio nuevo, a la vez público y comunitario, experimentan la vía de su integración a la ciudad.

• BARRIADAS • FUENTES • MANEJO DEL  
AGUA • PUERTO PRÍNCIPE • SERVICIO  
PÚBLICO

La population de la zone métropolitaine de Port-au-Prince dépasse aujourd'hui 2 millions d'habitants, sur 7,5 que compte le pays. Elle a doublé entre 1986 et 1996, ce qui témoigne de l'explosion de la capitale et suggère les difficultés de la maîtrise urbaine. Plus de la moitié des habitants vivent dans des bidonvilles, ou du moins des zones d'habitations très précaires. Le centre-ville s'est fortement dégradé après la chute de la dictature duvaliériste en 1986, pendant les années de pouvoir militaire puis l'embargo qui a suivi le coup d'État de 1991 (1991-1994). Des quartiers défavorisés ont proliféré dans les interstices du tissu urbain : lits des ravines, espaces publics ou privés, littoral qui avance sous l'effet d'une sédimentation rapide due à l'érosion et au colmatage par les déchets domestiques de la ville. Sur les pentes des mornes qui encadrent la baie de

Port-au-Prince comme dans les plaines côtières, habitations et populations continuent de s'entasser, en dépit de déplorables conditions de vie, en particulier de la carence en eau potable (fig. 4).

### L'indigence de la distribution publique en eau potable

Le service fourni par la CAMEP (Centrale autonome métropolitaine d'eau potable), chargée de l'approvisionnement en eau de la zone métropolitaine, est déficient autant en extension qu'en qualité. Depuis les années 1970, les familles ont dû recourir à des solutions de fortune. Les sources étant rares dans la capitale, un commerce s'est institué, avec un attirail bigarré de vendeurs d'eau à différentes échelles, du petit porteur d'eau à l'exploitant de

\* École normale supérieure, 45 rue d'Ulm, 75005 Paris et Département Théorie des Mutations Urbaines UMR-CNRS 7543  
E-mail : verdeil@mercator.ens.fr



**1. Les compagnies privées de livraison s'approvisionnent en eau aux forages de la plaine du Cul-de-Sac (Cliché : V. Verdeil, 1995)**



**2. À Solino, quartier de densification, les citernes privées sont nombreuses, l'eau revendue au voisinage est chère, car il faut payer le camion de livraison d'eau (Cliché : V. Verdeil, 1995)**

forages privés dans la plaine du Cul-de-Sac, allié à un incessant trafic de livraison par camion (fig. 1).

Dans quelques quartiers, des citernes communautaires approvisionnées par camion ont été aménagées par les organismes internationaux (dont l'OMS) pour prévenir la menace d'épidémie de choléra venant d'Amérique centrale en 1992-1993. Le transport de l'eau par camion était prohibitif, le prix des carburants étant devenu excessif en période d'embargo : nombre de ces citernes n'ont servi qu'après la fin de l'embargo et ont cessé de le faire quand les bailleurs ont décidé de stopper les subventions versées aux comités de quartier créés pour l'occasion. Le recours aux points d'eau traditionnels est limité aux quartiers des mornes. Les sources sont loin, difficiles d'accès. Surtout, leur débit a considérablement baissé en raison de la déforestation qui empêche l'infiltration des eaux de pluie et provoque leur



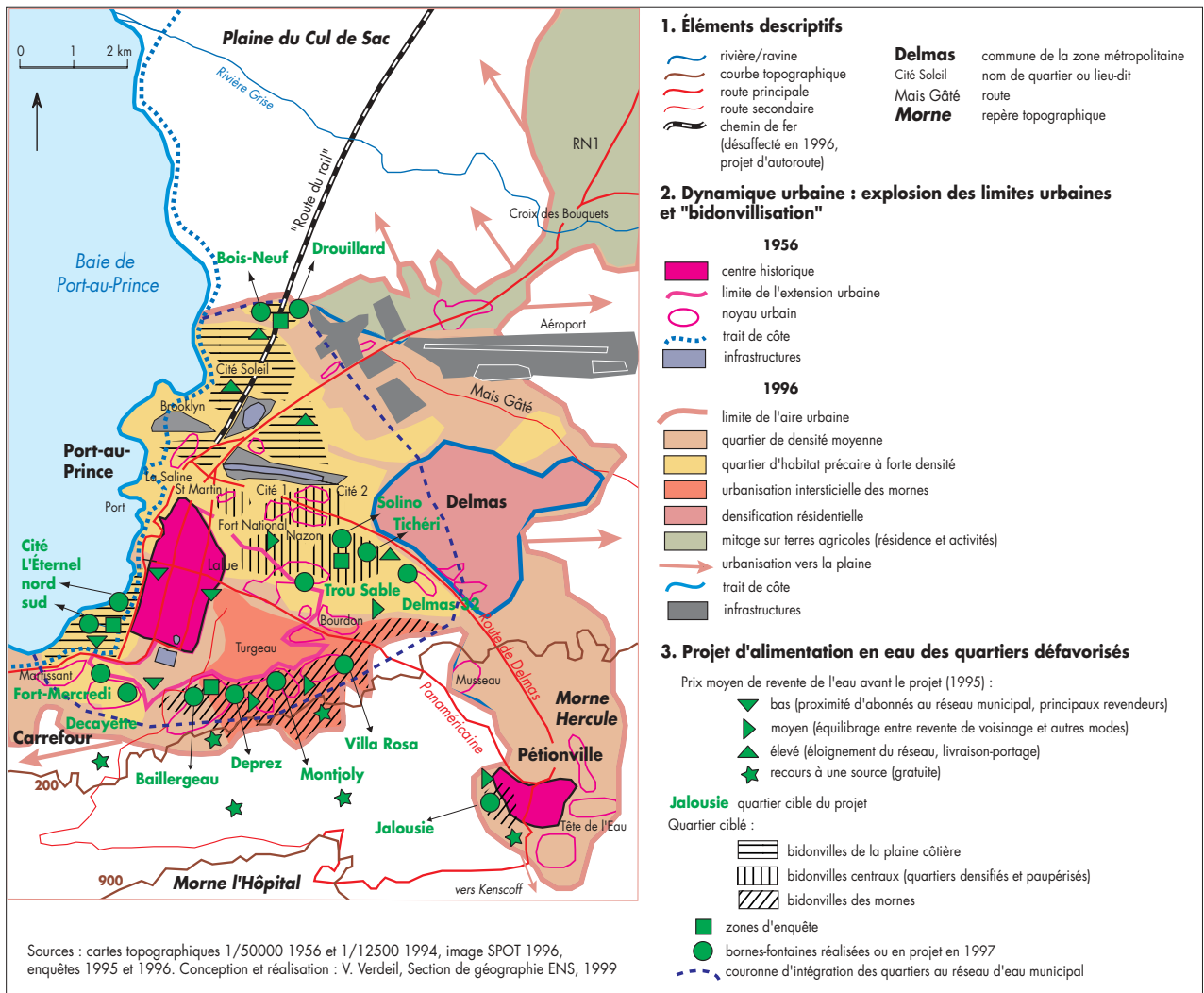
**3. À la Cité Plus, le prix de revente aux branchements clandestins est très bas et la clientèle assurée (Cliché : V. Verdeil, 1995)**

ruissellement en surface, le creusement des ravines et des torrents de boue et de déchets qui inondent la capitale pendant les pluies.

Le problème est moins de ressource en eau que de gestion. La CAMEP n'est pas en état d'assurer une bonne maintenance du réseau. Les pertes physiques dues à la vétusté des conduites et à la pratique des branchements pirates seraient de l'ordre de 50 % du volume produit. L'absence de compteurs et le système forfaitaire de facturation des consommations limitent les recettes. Le taux de recouvrement des factures émises est faible, le tarif reste inférieur au coût de production. La qualité de l'eau est critiquable et les coupures sont fréquentes : les robinets peuvent parfois rester secs de quelques heures dans la journée à quelques mois dans l'année !

### **Le commerce de l'eau, une alternative à la desserte publique**

Les enquêtes que nous avons menées en 1995 et 1996 pour contribuer à un projet d'alimentation en eau potable des quartiers défavorisés de Port-au-Prince montrent que l'achat d'eau à un particulier abonné est le cas le plus fréquent (60 %), simultanément ou en alternance (19 %) avec l'achat à des citernes privées (dont 46 % sont remplies par camion). La revente de voisinage est donc l'élément majeur du système d'accès à l'eau (fig. 2 et 3). Le portage est plus faible qu'attendu (10 %) : la figure de la « porteuse d'eau » est très caractéristique du paysage humain de Port-au-Prince, mais seuls ceux qui ne peuvent se déplacer eux-mêmes (personnes âgées, malades, etc.) ont recours au service marchand, hors période de pénurie.



#### 4. L'alimentation en eau potable des quartiers défavorisés de Port-au-Prince : une voie d'intégration dans une capitale qui explose ?

Respectivement 41 % et 73 % des ménages utilisent des puits et les eaux pluviales pour différents usages. En l'absence de contrôle de la qualité de l'eau, ces eaux sont également utilisées pour la boisson. Les puits, en général gratuits, sont parfois le lieu d'une revente de voisinage : malgré la qualité médiocre de l'eau, le prix du seau de 20 litres peut, en période de rareté, atteindre les prix pratiqués aux autres points d'eau.

#### Les solutions de fortune coûtent 6 fois plus aux usagers que l'eau du réseau

Le prix unitaire moyen du seau de 20 litres (*bokit*) est d'une gourde, alors que le prix moyen payé par les usagers de la CAMEP est de 9 gourdes (0,6 dollar) au mètre cube, donc

pour 50 seaux. Les habitants des quartiers pauvres non desservis paient donc leur eau presque 6 fois plus cher que ceux qui bénéficient d'un branchement privé. Cette moyenne cache des écarts sensibles. À la cité L'Éternel, quartier récent en bordure côtière, longée de quartiers plus anciens équipés en réseau, le prix moyen est deux fois plus bas, car il est relativement facile de recourir à des abonnés d'un quartier voisin. Dans les quartiers de densification (Solino) ou logés dans les interstices urbains (Deprez), où les citernes privées sont remplies par camion, les prix moyens de revente sont largement majorés, les vendeurs devant récupérer par le produit de la vente de quoi remplir à nouveau leur citerne. L'appel à des revendeurs-livreurs majore encore le prix de l'eau, surtout dans les quartiers excentrés, quand ces derniers doivent parcourir de très longues distances (Drouillard).

La consommation moyenne des ménages est peu sensible à ces différences, et s'avère assez constante : elle s'établit autour de 19 litres par habitant et par jour. La facilité d'accès au point d'eau, l'activité des membres du ménage, leurs revenus, le nombre de personnes et le nombre d'enfants du ménage sont des facteurs de variation. Le salaire minimum officiel étant de 36 gourdes par jour (2,50 dollars) et la dépense moyenne pour l'eau de 4,6 gourdes par famille, la part de l'eau dans le budget des ménages dépasse largement les 10 %. La cherté de l'eau n'est pourtant ni le motif de plainte principal des usagers pauvres, ni le critère majeur de choix de leur source d'approvisionnement. La proximité d'un point d'eau est le facteur de choix prépondérant, la qualité de l'eau vient en seconde position. Mais elle est le premier motif de plainte émis par les consommateurs, avec celui de la quantité d'eau disponible aux sources d'approvisionnement.

### **L'apparition de comités de l'eau**

Depuis fin 1994, l'Union européenne a lancé un programme d'urgence centré sur la santé, la nutrition, l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement. Une ONG française, le GRET (Groupe de recherche et d'échanges technologiques), s'occupe depuis 1995 du volet « approvisionnement en eau dans les quartiers défavorisés de Port-au-Prince » pour le compte de la CAMEP. Ce projet vise, par l'organisation collective de la distribution d'eau, à renforcer la légitimité des représentants de la population des bidonvilles auprès des autorités institutionnelles. Outre l'amélioration du service d'eau et de l'hygiène publique et le renforcement de la structuration sociale des quartiers autour de thèmes d'intérêt général, un des objectifs est de recrédibiliser l'opérateur et le service publics.

Un travail de sensibilisation a été mené, afin de choisir l'emplacement de bornes-fontaines avec les habitants et de définir un mode de gestion collectif. En septembre 1997, le bilan est de 70 bornes-fontaines réalisées, servant 150 000 personnes dans 11 quartiers. Le choix a été de limiter au maximum les risques de coupures et de relier les quartiers au réseau municipal, dans un souci d'intégration physique. Chacun des mini-réseaux des quartiers est raccordé à la canalisation publique la plus proche et reçoit un volume fixé contractuellement entre la CAMEP et les organisations de quartiers constituées en Comités d'Eau. Afin de pallier les risques de déficience du service, des réservoirs ont été installés, dont la capacité totale correspond à la consom-

mation du quartier pour une journée. Chaque réservoir alimente une ou deux fontaines, munies de 3 à 4 robinets et équipées d'un kiosque de vente, d'où le vendeur actionne les robinets, surveille le remplissage des seaux ou autres récipients utilisés et reçoit l'argent correspondant au volume débité au consommateur (fig. 5, 6 et 7).

Chaque comité est sous contrat avec la CAMEP, comme un abonné particulier, mais l'eau lui est vendue en gros : la CAMEP n'a qu'un seul client pour chaque quartier, et la facture est réglée sans délai, car la menace de coupure d'eau en cas d'impayés pénaliserait tout un quartier et décrédibiliserait le comité. Certes, la mise en place d'un service marchand aiguise les intérêts. Elle doit éviter de casser les dynamiques locales utiles (dont les circuits de revente de l'eau, aussi lucratifs et illégaux soient-ils), mais elle instaure de nouveaux rapports de pouvoir. La circulation de l'argent avive les convoitises, mais tous les habitants du quartier ont intérêt au bon fonctionnement de la distribution. Il a fallu chercher des personnes capables d'assurer la gestion des installations nouvelle : les organisations de base des quartiers, les personnalités reconnues par la population ont été rassemblées pour les coopter. La formation puis le suivi des *Komité Dlo* assurent la base de la structuration sociale des quartiers.

Après un an de fonctionnement des bornes-fontaines, on constate que les comités, quoique novices en matière de gestion, ont sensiblement amélioré la maîtrise des coûts de fonctionnement. Leurs marges brutes sont assez contrastées, en fonction des problèmes techniques ou sociaux rencontrés. Alors qu'il était prévu de rémunérer les vendeurs-fontainiers au pourcentage des recettes, afin de les intéresser à la vente et de limiter le gaspillage, les comités ont choisi la sécurité, en les rémunérant au forfait. Les salaires restent modiques, mais malgré les plaintes, on observe une assez bonne stabilité des personnes en place, significative de l'importance de ce petit emploi de proximité, précaire mais rémunérateur. Le principe du bénévolat a cependant été un frein à une plus grande mobilisation des volontaires, ainsi qu'un facteur de démoralisation pour ceux qui avaient accepté cette tâche « pour le quartier ».

### **De la distribution d'eau à une autre gestion urbaine ?**

Les bornes-fontaines payantes ont été victimes de leur succès et des insatisfactions demeurent. La capacité de





5. Malgré l'attente et la boue, la borne-fontaine allège considérablement la corvée d'eau (Cité L'Éternel) (Cliché : V. Verdeil, 1996)



6. La trésorière du Komité Dlo s'apprête à inaugurer solennellement la nouvelle borne de Baillergeau (Cliché : V. Verdeil, 1996)

stockage n'était pas conçue pour répondre à toutes les demandes en eau ; or les premiers quartiers équipés n'avaient pas d'autres modes d'approvisionnement complémentaires. Il a fallu porter ensuite plus d'attention aux capacités réelles de la CAMEP, ainsi qu'à l'insertion du nouveau système dans la dynamique de chaque zone : existe-t-il d'autres vendeurs et sont-ils complémentaires ou concurrents des comités ? Cependant, les comités ont montré, en payant régulièrement leurs factures, qu'ils étaient en mesure de gérer un système marchand et de respecter un contrat. Toute une dynamique urbaine se crée autour de ce projet, les quartiers s'étant regroupés dans une structure fédératrice conduite par les populations locales. Les profits réalisés par les comités peuvent être réinvestis dans des ouvrages d'assainissement local (canaux de drainage) ou d'amélioration du cadre de vie (ponceaux, placettes). Des quartiers populaires et marginaux deviennent ainsi des acteurs du développement urbain, parallèlement aux efforts publics pour le réseau électrique ou le ramassage des ordures par exemple. La capitale haïtienne est en souffrance d'un véritable projet urbain, bloqué par l'incurie politique et économique du pays. Les comités de l'eau semblent en porter le germe, et correspondre à une véritable avancée sociale, à une innovation dans les rapports de force en présence et dans la maîtrise de la gestion urbaine.



7. Grâce au projet d'eau, la borne-fontaine de Marché Poissons (Cité L'Éternel) devient un point de passage obligé des ménagères et autres porteurs d'eau (Cliché : V. Verdeil, 1996)

#### Références bibliographiques

FASS S., 1990, « Water », *Political economy in Haiti, the drama of survival*, Londres : Transactions Publishers.

GODART H.-R., 1994, « Port-au-Prince (1982-1992) : un système urbain à la dérive », *Problèmes d'Amérique latine, la ville et l'Amérique latine*, n° 14.

GODART H.-R., 1985, « Port-au-Prince (Haïti). Les "quartiers" et les mutations récentes du tissu urbain », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 149.

VERDEIL V., 1997, *Evaluation des performances des comités de gestion de l'eau ; projet d'alimentation en eau potable dans les quartiers défavorisés de Port-au-Prince*, GRET-Union Européenne, février.

VERDEIL V., 1995, *Le Commerce de l'eau dans les bidonvilles de Port-au-Prince ; analyse de l'approvisionnement en eau des ménages et des réseaux de distribution - Drouillard, Cité L'Éternel, Solino et Tichéri*, GRET-Union Européenne, décembre.